Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.09.21 13:47:55 +02'00'

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q15-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DRH/14-09-2026/Q15

Date de convocation : 8 septembre 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. MARIN Yves, Mme LECOU Karine, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
M. DEVIENNE Marc : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique
M. CATENNE Patrice : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard
M. LEFEBVRE Jérôme : procuration à Mme DRON Francine
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DISDIER Mélanie : procuration à M. DHAUSSY Brandon
Mme LEFEBVRE Brigitte : procuration à M. COLLIN Denis

Membre absent :
Mme CHATELAIN Nathalie

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET (DIRECTEUR DE CABINET) – APPROBATION

Madame Céline CAILLAUX, Conseillère Municipale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2 ;
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.333-1 à L.333-10 ;
Vu le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 modifié relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q15-DE

Vu le décret n° 2026-484 du 10 juin 2026 portant dispositions statutaires applicables aux emplois fonctionnels administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés ;
Vu le décret n° 2026-619 du 10 juillet 2026 relatif aux modalités de rémunération des collaborateurs de cabinet des autorités territoriales ;
Vu la délibération portant modification des modalités de versement du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ;

Considérant que le nombre d'habitants de la commune ouvre droit au recrutement d'un collaborateur de cabinet ; qu'il convient de pourvoir l'emploi de Directeur de cabinet et d'ouvrir cet emploi au recrutement d'un fonctionnaire qui sera placé en position de détachement ;
Considérant qu'il convient d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour permettre l'engagement d'un collaborateur de cabinet ;
Considérant les règles relatives à la fixation de la rémunération et du régime indemnitaire des collaborateurs de cabinet, fixées comme suit :

- D'une part, que le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de l'établissement, occupé par le fonctionnaire en activité ce jour (ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par le fonctionnaire en activité dans la collectivité) ;
- D'autre part, que le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du RIFSEEP institué par l'assemblée délibérative de la collectivité et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel (ou du grade administratif de référence mentionné ci-dessus).

Madame CAILLAUX propose donc au Conseil :

- D'approuver l'inscription au budget des crédits nécessaires à l'engagement d'un collaborateur de cabinet ;

- D'approuver la création de l'emploi de Directeur de cabinet, ouvert au recrutement d'un fonctionnaire qui sera placé en position de détachement, ainsi que l'inscription des crédits correspondants aux conditions mentionnées au présent rapport ;

- D'acter que le traitement indiciaire et le montant des indemnités alloués audit agent respecteront strictement les plafonds réglementaires rappelés ci-dessus ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer toutes les pièces afférentes au recrutement et à la nomination de l'agent.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget des exercices 2026 et suivants .

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
18 SEP. 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140926_Q15**
Objet :	**Personnel communal ? Création d?un emploi de collaborateur de cabinet (Directeur de cabinet) ?**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-215901398-20260914-DEL140926_Q15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q15-DE-1-1_0.xml	text/xml	934 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_140926_Q15.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260914-DEL140926_Q15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	919.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 septembre 2026 à 16h10min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 septembre 2026 à 16h10min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 septembre 2026 à 16h10min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 septembre 2026 à 16h11min02s	Reçu par le MI le 2026-09-18